

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 20 décembre 2021

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.468

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 6 octobre dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« Nous aimerions avoir la liste des experts du gouvernements au sujet de la crise sanitaire actuelle qui sont consultés dans le dossier.

Nous aimerions avoir l'information sur le coût de l'application pour le passeport vaccinal, la création de la base de données, l'hébergement, la rétention de données, la protection utilisé pour la sécurité et toute autres informations relatives a ces applications.

Nous aimerions avoir les courriels du ministre de la santé entre mars 2020 et octobre 2020.

Nous aimerions l'étude qui prouve qu'un passeport vaccinal sera efficace dans la crise actuelle.

Nous aimerions avoir l'étude que le couvre feu et le confinement des derniers mois à eu un impact positif comme mesure.

Nous aimerions avoir l'étude que les enfants sont a risque et que le masque est efficace pour eux à l'école.

Nous aimerions avoir la date prévu de la vaccination des enfants entre 5 et 11 ans.

... 2

Nous aimerions avoir le nombre d'effets secondaire et de décès suite à la vaccination au Québec entre 0 et 14 jours.

Nous aimerions avoir la liste des effets secondaires connus par la vaccination actuelle. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

En réponse au 3^e point de votre demande, nous vous avons transmis une lettre vous informant que nous avons demandé à la Commission d'accès à l'information de ne pas tenir compte de ce point.

De plus, nous vous informons que certains renseignements relatifs à votre demande relèvent davantage de l'Institut national de santé publique du Québec. Ainsi, conformément à l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous référons à la responsable de l'application de cette loi au sein de cette organisation :

Madame Julie Dostaler
Institut national de santé publique du Québec
Secrétaire générale
945, avenue Wolfe, 3^e étage
Québec (Québec) G1V 5B3
Téléphone : 418 650-5115, poste 5302
Télécopieur : 418 646-9328
responsable.acces@inspq.qc.ca

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard, ainsi qu'une copie de l'article précité de la Loi.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p.j. 3